

RÈGLEMENT NUMÉRO 505

RÈGLEMENT SUR LA TARIFICATION DES LOISIRS (ARÉNA)

(1^{ER} JUILLET 2016 AU 30 JUIN 2017)

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

CHAPITRE 5 PATINOIRE INTÉRIEURE

Les frais de location de la patinoire sont les suivants :

DESCRIPTION		PRIX
Association du Hockey mineur de Ville-Marie (incluant ringuette et équipe élite)		55 \$ / heure
Club de patinage artistique de Ville-Marie		55 \$ / heure
Adultes	Soirée (hockey et ringuette)	138 \$ / heure
	Après-midi	138 \$ / heure
Location période des Fêtes		82 \$ / heure
Patinage libre		Gratuit
Tournois ou compétitions		Frais de location +40 \$ / heure pour le chauffage
Tournois de hockey mineur régional		Réduction 25 % sur le tarif de location
Compétition de patinage artistique		Réduction de 25 % sur le tarif de location
Activité journalière		615 \$ / journée (inclus 8 heures d'homme)
Activité journalière		995 \$ / journée (inclus 8 heures d'homme)
N.B. Des frais supplémentaires seront facturés pour les heures hommes additionnelles au taux de 30 \$ / heure ainsi que pour le chauffage et le ménage.		
Location d'un local chambre 5 (équipement hockey)		500 \$ /saison